



Boisseuil, 31 janvier 2022

Le Conseil Municipal du 10 décembre 2021 a validé l'adhésion de la commune au niveau 2 de la charte d'engagement du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de Limoges Métropole. Cette charte a été pré-complétée par la commission environnement du 15 novembre dernier. Néanmoins ce sujet étant très transversal, les membres de la commission environnement ont souhaité qu'une commission « élargie » puisse se réunir afin de valider et de compléter cette charte. A ce titre, les présidents de l'ensemble des commissions vous ont sollicité et vous avez donné votre accord pour participer à cette réunion.

CONVOCATION
Commission Environnement
« Elargie »

Le mercredi 23 février 2022
à 18h00,
Salle du conseil municipal

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion, et vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Le Maire,
Philippe JANICOT



ORDRE DU JOUR :

- Validation de la charte d'engagement du PCAET

Composition de la commission « élargie » :

Mathilde WISSOCQ, *Delphine BEAUGERIE*, *Véronique BOUCHON*, *Michèle DEBAYLE*, *Brahim BIAD*, *Joël LARROQUE*, *Philippe BOURDOLLE*, *Laure COQUEL*, *Pascal EJNER*, *Aurore MOREAU*, *Thierry VALADON*, *Joël VILLAUTREIX*

